

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Claie**

Station de qualité : **04199149**

Exutoire, pont de Bellée

Sources de données : Association Yvel-Hyvet

Cours d'eau : **Claie**

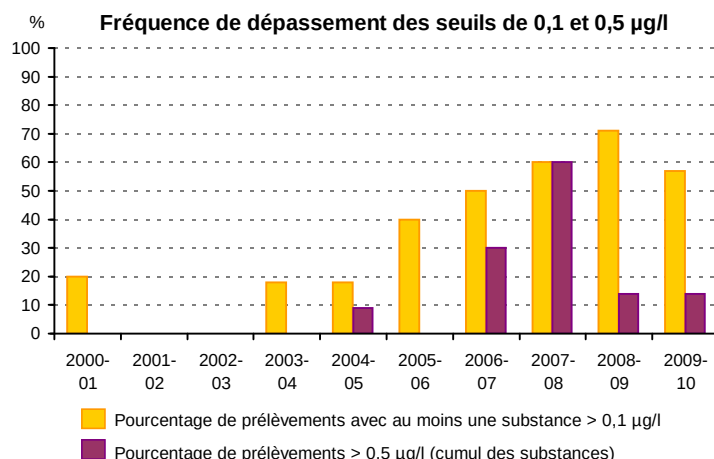
Superficie du territoire d'action : 354 km²

Superficie du bv du cours d'eau : 354 km²

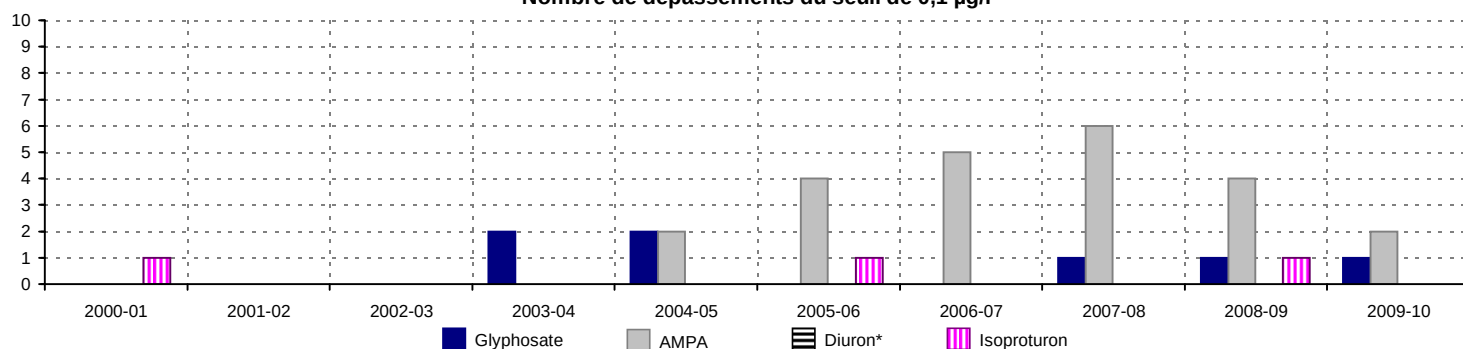
Superficie du bv de la station : 354 km²

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	11	4	3	4	4	3	3	3	25	25
Nb total de substances quantifiées	3	1	0	1	2	3	1	3	8	3
Nb de prélèvements	5	6	6	11	11	10	10	10	7	7
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	1	0	0	2	2	4	5	6	5	4
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	0	0	0	0	1	0	3	6	1	1
Concentration cumulée maximale (µg/l)	0,35	0,06	-	0,23	1,58	0,34	0,77	2,22	0,61	1,58
Nb de substances cumulées	2	1	-	1	2	3	1	2	5	2



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	30	25	21	2,1
Isoproturon	56	5	3	0,28
Glyphosate	43	11	6	0,23
Alachlore*	8	1		0,08
Atrazine*	21	2		0,07
Sulcotrione	3	1		0,06
Bromoxynil	5	1		0,06
Aminotriazole	9	1		0,06
Métolachlore*	4	2		0,05
Acétochlore	3	1		0,02

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	5	1	1	1,5
AMPA	5	3	2	0,2
Aminotriazole	2	1	1	0,12

• Si le nombre de prélèvements réalisés par année hydrologique a quelque peu diminué depuis 2008-2009, la diversité des substances recherchées est plus importante (25 substances contre 3 à 4 les années précédentes), ce qui permet de mieux apprécier la contamination du bassin versant par les pesticides.

• Alors que le nombre de prélèvements dépassant 0,5 µg/l en concentrations cumulées avait fortement augmenté en 2006-2007 et 2007-2008, pour atteindre 60 % de l'effectif, 1 seul prélèvement sur 7 est concerné en 2008-2009 et 2009-2010. La concentration cumulée maximale atteinte au cours de cette dernière année hydrologique est 1,58 µg/l en novembre, pour seulement 2 substances cumulées.

Le pourcentage annuel de prélèvements ayant au moins une substance dont la concentration dépasse 0,1 µg/l, qui était en augmentation continue entre 2002-2003 et 2008-2009 (pour passer de 0 à 71 %), baisse en 2009-2010 (57 %).

• 3 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 2 dans un même échantillon prélevé en novembre.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : Ces substances sont recherchées à la même fréquence depuis 2004-2005 (5 à 6 fois par an).

Le glyphosate présente quelques dépassements du seuil de 0,1 µg/l sur la période étudiée, dont 1 par année hydrologique depuis 2007-2008. La concentration maximale mesurée en 2009-2010 est de 1,5 µg/l, ce qui constitue le maximum atteint sur la période.

Pour l'AMPA, de nombreux dépassements des 0,1 µg/l sont observés depuis 2005-2006. La fréquence annuelle de dépassement de ce seuil est cependant en baisse ces dernières années, passant de 100 % en 2007-2008 à 40 % en 2009-2010. Les maxima atteints sont 0,2 µg/l en octobre pour cette dernière année hydrologique et 2,1 µg/l en mai 2008 pour la période.

• Diuron* : après 4 années sans analyses, le diuron* a été recherché à nouveau en 2008-2009 (3 fois) et en 2009-2010 (2 fois). Cette substance n'a jamais été quantifiée au cours de la période étudiée.

• Isoproturon : Assez peu quantifiée au cours du suivi, cette substance n'a dépassé le seuil de 0,1 µg/l qu'à 3 reprises depuis 2000-2001. Elle n'a pas été quantifiée en 2009-2010 et la concentration maximale atteinte au cours de la période étudiée remonte à mars 2001 avec 0,28 µg/l.

• 1 autre substance a été quantifiée au delà du seuil de 0,1 µg/l en 2009-2010. Il s'agit de l'aminotriazole, un herbicide des zones non agricoles, avec une concentration de 0,12 µg/l en juin.

• Au vu des résultats obtenus, le niveau de contamination du bassin versant par les pesticides peut être qualifié de modéré à préoccupant. De plus, de nombreux dépassements du seuil de 0,1 µg/l sont observés pour l'AMPA (métabolite du glyphosate) sur l'ensemble du suivi.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage